

## Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR  
N°217

Prénom : **Xavier**  
NOM : **V.**  
Âge : **61**  
Ville : **DUNKERQUE**

### Le point de vue de **Xavier V.** de Dunkerque sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation.



#### EN BREF :

- Sobriété
- Développement des énergies renouvelables
- Efficacité énergétique à court terme
- Prendre en compte le dérèglement climatique
- Le nucléaire est une mauvaise solution.



## Sobriété, efficacité, EnR.

Concernant la stratégie énergétique française à engager, j'estime que la **PPE** doit se concentrer sur les aspects de sobriété, d'efficacité, de fort développement de Energies Renouvelables (EnR). Car les EnR présentent un niveau de maturité et des perspectives de développement technologiques atteignables à court terme alors que les futurs réacteurs nucléaires prévus ou envisagés (EPR2, SMR, RNR, fusion...) seraient des choix lointains et incertains.

De plus, les coûts d'installation et d'exploitation des EnR baissent alors que ceux des installations nucléaires sur l'ensemble du cycle du combustible se cessent de s'envoler.

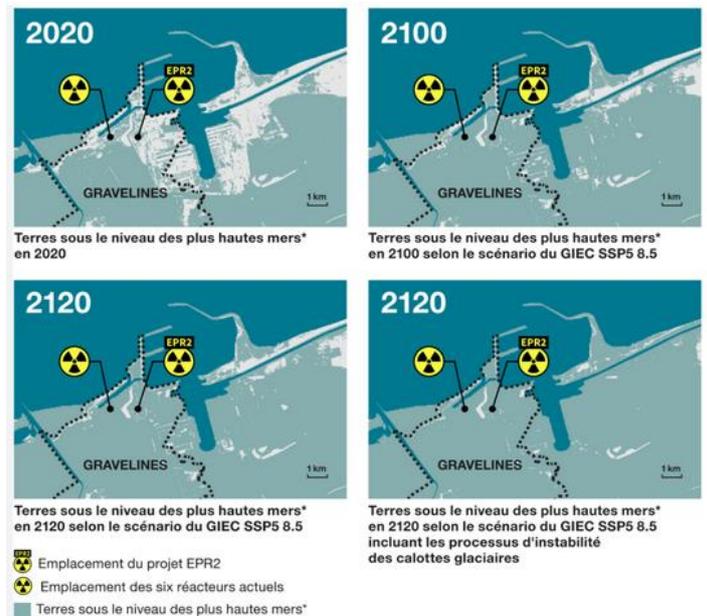
Les impacts des EnR (environnementaux et sanitaires) sont bien moindres comparés à ceux du nucléaire (rejets d'effluents gazeux et liquides, déchets des combustibles et des démantèlement des installations...).

Pour les EnR, les « combustibles » que sont le vent, le soleil, la biomasse, la géothermie... n'ont pas à être importés. Contrairement à l'uranium pour l'uranium qui provient souvent de zones à instabilité géopolitique.

L'accélération de la décarbonation, et la sortie des énergies fossiles sont une exigence à très court terme (5 à 15 ans) (voir textes du GIEC) et donc la filière nucléaire très lente à se déployer ne sera d'aucun apport, d'autant que certaines technologies (SMR, fusion ...) ne sont pas matures actuellement.

De plus, le **dérèglement climatique** rend très hasardeux le développement en toute sécurité et sûreté des installations nucléaires. Problème de débit des fleuves pour les INB à l'intérieur des terres, Problème de la hausse du niveau de la mer, du recul du trait de côte, du risque Submersion marine pour les INB en bord

de mer (ex : Penly, Gravelines).



Il est très **REGRETTABLE** que la concertation PPE sur 2 mois courts intervienne en urgence en cette fin 2024, alors que les concertations pour les projets d'EPR à Penly puis Gravelines soient terminées ou proches de l'être. « **Mettre la charrue avant les bœufs** », est-ce digne des autorités publiques de notre pays ?

**Plus spécifiquement sur les thématiques «se loger, se déplacer, se nourrir, consommer** », la neutralité carbone en 2050 ou même bien avant (ce serait bien mieux) passe par des politiques publiques volontaristes de sobriété, de suppression de toutes publicités, de développement fort des transports publics partout, de soutien fort à l'agriculture paysanne BIO sans pesticides, de conversion de tous les logements pour supprimer les passoires thermiques.



**Non aux EPR à Gravelines et ailleurs.**